

Votre Interco

N°11

Septembre 2026

**Le magazine de la
Communauté de communes Flandre Lys**



Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui pour la première fois en tant que Présidente de la Communauté de communes Flandre Lys.

Je remercie sincèrement les élus qui m'ont accordé leur confiance. J'aborde cette nouvelle responsabilité avec humilité, mais aussi avec la volonté de faire vivre ce qui fait la force de notre territoire : la proximité, la solidarité et la capacité à construire ensemble.

La Flandre Lys est un territoire auquel nous sommes profondément attachés. Un territoire dynamique, à taille humaine, où la qualité de vie, l'engagement associatif et l'esprit de coopération entre les communes constituent une richesse précieuse.

Ma volonté est de poursuivre cette dynamique en renforçant le rayonnement de notre territoire, en développant les liens entre nos communes et en accompagnant notre développement économique. Dans un contexte financier de plus en plus exigeant pour les collectivités, nous continuerons à agir avec ambition, mais aussi avec responsabilité et pragmatisme.

Les attentes de nos habitants évoluent et nous devons continuer à y répondre concrètement. Mobilités, environnement, accès aux services, développement économique ou aménagement du territoire : autant de sujets qui concernent notre quotidien et pour lesquels l'intercommunalité a un rôle essentiel à jouer.

Je souhaite être une présidente à l'écoute, attentive aux réalités de chaque commune et convaincue que les meilleures réponses naissent du dialogue et du travail collectif. Avec les maires, les élus communautaires et les agents de la CCFL, nous poursuivrons notre engagement au service d'un territoire attractif, solidaire et tourné vers l'avenir.

À travers ce nouveau numéro de Votre Interco', vous découvrirez plusieurs actions et projets qui illustrent cette ambition commune.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous assure de mon engagement au service de la Flandre Lys et de ses habitants.

Dorothée BERTRAND

Présidente de la Communauté de communes Flandre Lys

Sommaire

Votre interco'

P. 2 - 7

- Edito
- Un nouvel exécutif au service de la Flandre Lys

Entreprendre et travailler

P. 8 - 9

- Staub investit pour décarboner sa production
- Un complexe de paddle ouvre à Merville en juillet

S'installer et vivre

P. 10 - 15

- Transport à la demande : du nouveau avec Pass Pass TAD
- Des aides pour favoriser les mobilités douces
- Deux nouvelles pistes cyclables en service
- Une passerelle relie désormais Haverskerque et Saint-Venant
- Du nouveau dans la lutte contre l'habitat non-décent

Découvrir et se dépenser

P. 16 - 17

- Fête du vélo et Run'n'Bike le 17 octobre à la base Eolys
- Avec Legend, vivez une expérience inclusive pour tous !

Grandir & apprendre

P. 18 - 27

- Esperlukids, le prix littéraire qui cartonne auprès des enfants
- Conteurs en campagne
- RFID dans les médiathèques : comment ça fonctionne ?
- Lison, un nouvel outil ludique pour découvrir la lecture
- Envie de chanter ? Rejoignez la chorale intercommunale Flandre Lys
- Le Relais petite enfance fête ses 20 ans !
- Scène ouverte contre les violences faites aux femmes !
- Fêtes du Patrimoine
- Retour en images

Votre Interco' – Magazine de la Communauté de communes Flandre Lys

Magazine gratuit - ISSN 27479-2904

Dépôt légal – septembre 2026

Directrice de la publication : Dorothée Bertrand

Directeur de la rédaction : Marc Vasseur

Rédaction et mise en page : Service
Communication de la CCFL

Imprimé sur papier certifié PEFC par l'imprimerie
La Monsoise

Tirage : 19 100 exemplaires

Distribution : Aireme et TTS

Crédits photos : CCFL – Hyphé –

Aucun article ou photo du magazine
communautaire ne peut être reproduit sans
l'autorisation du service Communication de la
CCFL

Dorothee Bertrand, une nouvelle présidente pour écrire la suite du territoire



Depuis le mois d'avril, un nouveau visage incarne la Communauté de communes Flandre Lys. Élu présidente de la CCFL, Dorothee Bertrand prend la suite d'une histoire intercommunale construite autour de la coopération entre les communes, du développement économique et de l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Attachée au dialogue, au travail d'équipe et à l'action concrète, elle souhaite inscrire son mandat dans la continuité des projets engagés tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour la Flandre Lys.

Une élue profondément attachée à la Flandre Lys

Née et vivant à Estaires, Dorothee Bertrand est profondément attachée à ce territoire dont elle partage le quotidien depuis toujours. Son engagement dans la vie publique s'est construit progressivement, au contact des habitants, des associations, des acteurs économiques et des élus locaux.

À la tête de la Communauté de communes Flandre Lys, Dorothee Bertrand veut conjuguer proximité, ambition et transition

Ce qui l'anime avant tout, c'est l'envie d'être utile et de contribuer concrètement à la vie collective. « J'aime être au service des autres, porter des projets et travailler en équipe », explique-t-elle.

Depuis ses premiers mandats, elle participe activement aux événements et aux temps forts qui rythment la vie intercommunale. Cette connaissance du terrain nourrit aujourd'hui sa volonté de rassembler les énergies et de construire, avec l'ensemble des communes, une vision ambitieuse pour l'avenir.

À travers ses différentes responsabilités locales, elle a développé une connaissance fine des enjeux qui concernent le quotidien des habitants : mobilité, développement économique, services à la population, aménagement ou encore transition écologique. Une expérience qui lui permet d'aborder cette nouvelle fonction avec une vision globale et la conviction que les réussites se construisent collectivement.

« La force de la CCFL, c'est sa capacité à avancer ensemble. Chaque commune a son identité, ses attentes et ses projets. Notre responsabilité est de construire une ambition commune au service des habitants », poursuit la nouvelle présidente.

Une expérience humaine au service de l'action publique

Avant de s'investir pleinement dans ses responsabilités d'élue, Dorothee Bertrand a exercé pendant vingt-cinq ans dans l'enseignement. Une expérience qui continue aujourd'hui à nourrir sa manière d'exercer ses fonctions.

Patience, pédagogie, écoute, sens du collectif et capacité à mener des projets sont autant de qualités qu'elle mobilise au quotidien. Son parcours lui a également permis de développer une proximité particulière avec la jeunesse et une attention constante portée à la transmission et à l'accompagnement des nouvelles générations.

Cette expérience humaine lui confère une conviction : les projets les plus ambitieux reposent toujours sur la confiance, le dialogue et la capacité à fédérer autour d'objectifs partagés.

Faire davantage rayonner la Flandre Lys

À travers cette nouvelle responsabilité, elle souhaite porter une ambition claire : faire davantage rayonner la Flandre Lys tout en préservant ce qui fait son identité.

Pour elle, notre intercommunalité dispose d'atouts remarquables qui méritent d'être mieux connus et davantage valorisés : un patrimoine riche, des espaces naturels préservés, un tissu associatif dynamique, des équipements de loisirs de qualité, des entreprises innovantes et une qualité de vie reconnue.

« *La Flandre Lys regorge de richesses. Nous devons en être fiers et mieux les faire connaître* », explicite-t-elle.

Sa vision pour les dix à quinze prochaines années est celle d'un territoire attractif, vivant et accueillant, où l'on vient non seulement habiter et entreprendre, mais aussi découvrir, se divertir et partager des moments de convivialité. Elle souhaite notamment encourager le développement



d'événements fédérateurs capables de renforcer le sentiment d'appartenance et de mettre en lumière les nombreuses richesses locales.

Fédérer, créer du lien et valoriser les atouts de la Flandre Lys constituent ainsi le fil conducteur de son projet pour la Communauté de communes.

Une ambition collective pour l'avenir

Dorothee Bertrand entend poursuivre les projets structurants engagés ces dernières années tout en préparant l'avenir avec pragmatisme et ambition. Convaincue que les transitions à venir se construiront collectivement, elle souhaite renforcer encore les liens entre l'intercommunalité, les communes et l'ensemble des acteurs locaux.

Son ambition est claire : « *faire rayonner davantage la Flandre Lys, en valorisant ses richesses, en renforçant son attractivité et en faisant de notre territoire un lieu où l'on vit bien, où l'on se retrouve et dont chacun peut être fier.* »

Une nouvelle équipe au travail pour notre territoire !

C'était en quelque sorte le 3^e tour des élections qui se jouait samedi 11 avril 2026 au siège de la Communauté de communes Flandre Lys, avec l'élection du nouvel exécutif de l'intercommunalité

Parmi les 42 élus communautaires nouvellement installés à la suite des élections municipales, c'est Dorothée Bertrand, Maire d'Estaires et seule candidate au poste, qui a été élue Présidente de la CCFL. Elle succède ainsi à Jacques Hurlus.



Pour mener à bien ses missions, elle sera épaulée notamment par huit vice-présidents et un bureau communautaire. Tous auront à cœur de travailler ensemble pour faire communauté et construire un avenir commun.

Découvrez dans cette double-pages les huit nouveaux vice-présidents et leurs délégations, ainsi que la composition du nouveau Bureau communautaire et l'ensemble des élus communautaires.

- Dorothée BERTRAND : Présidente de la CCFL
- Martine LORPHELIN : 1^{ère} vice-Présidente en charge des Finances, de la mutualisation, du transfert de charges et de la collecte des déchets
- Philippe PRUVOST : 2^e vice-Président en charge du Développement économique, des affaires foncières et de l'emploi

- Pierre-Luc RAVET : 3^e vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire, de la transition écologique, de l'urbanisme et de la mobilité

- Yves COLPAERT : 4^e Vice-Président en charge de l'Habitat, des gens du voyage, de l'action sociale, de la santé et de l'inclusion

- Philippe BLERVAQUE : 5^e Vice-Président en charge de l'Attractivité, du tourisme, des loisirs et des relations avec VNF

- Olivier BAILLION : 6^e Vice-Président en charge des Sports, des équipements sportifs et du rayonnement intercommunal

- Véronique MANCEY : 7^e Vice-Présidente en charge de la Petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la culture

- Philippe MAHIEU : 8^e Vice-Président en charge de la Voirie, des infrastructures intercommunales et des travaux

Le bureau communautaire regroupe 13 élus et est composé de :

- La Présidente
- Les 8 vice-Présidents
- Les Maires siégeant au Conseil communautaire et qui ne sont pas vice-présidents :
- Jocelyne Durut – Haverskerque
- Nathalie Debaisieux – Laventie
- Monique Evrard – La Gorgue
- Jacques Hurlus – Lestrem

Listing des élus communautaires de la CCFL (hors bureau communautaire) :

Estaires :

- Audrey Béague
- Frédéric Dubus
- Sébastien Gisquière
- François-Xavier Henneon
- Augustine Ville

Fleurbaix :

- Christelle Delannoy
- Mathieu Leleu

La Gorgue :

- Michel Dupas
- Fabienne Duribreu

- Anne-Sophie Leroy

- Bruno Noro

Laventie :

- Sébastien Legillon
- Denis Mouquet
- Bruno Wiart

Lestrem :

- Bénédicte Brouard
- Eric Labergerie

- Anne Hiel

Merville :

- Joël Duyck

- Claire François

- Philippe Kujawa

- Bruno Loridan

- Annick Mura

- Sabine Petitpret

- Claudine Puchois

- Frédéric Timlelt

- Olivier Vermeesch

Sailly-sur-la-Lys :

- Alexandre Côté

- Andrée Herdin

- Geneviève Ruckebusch

Création d'un groupe d'élus minoritaires :

- Sébastien Gisquière (Estaires)
- Mathieu Leleu (Fleurbaix)
- Michel Dupas (La Gorgue)
- Denis Mouquet (Laventie)
- Joël Duyck (Merville)

Cinq commissions ont été créées au sein de la CCFL :

- Commission Affaires générales
- Commission Développement du territoire
- Commission Solidarité
- Commission Attractivité
- Commission Petite enfance, enfance, jeunesse et culture

Les commissions sont des groupes de travail composés d'élus communautaires. Elles ont pour rôle principal de préparer les décisions du conseil communautaire. Elles examinent les dossiers par domaine de compétence, débattent des projets, proposent des orientations et formulent des avis.

Staub investit 42 millions d'euros pour décarboner sa production !



Spécialisée dans la production de cocottes en fonte et d'ustensiles de cuisine, l'usine Staub (propriété du groupe Zwilling), installée zone des Fondeurs à Merville, a annoncé en juin le lancement du projet FutureFoundry. Avec comme objectif annoncé, la décarbonation. La construction de cette fonderie nouvelle génération permettra de réduire les consommations énergétiques et les émissions de dioxyde de carbone.

Soutenu par l'Etat dans le cadre de « France 2030 » et annoncé en grandes pompes par l'Elysée lors du sommet Choose France, ce programme de modernisation du site mervillois prévoit la construction d'une nouvelle fonderie avec des fours électriques pour remplacer les fours à gaz. Le début des travaux est prévu au second semestre 2028. Cette fonderie sera raccordée ainsi au poste électrique d'Estaires, ce qui nécessitera de facto des travaux conséquent de raccordement.

Ce qui représente un investissement de plus de 42 millions d'euros afin de décarboner la production en conservant le savoir-faire local et les emplois sur le territoire de la CCFL. Un ancrage territorial durable important pour le territoire Flandre Lys et pour la pérennité de l'emploi. Staub emploie plus de 300 personnes à Merville et contribue fortement à l'international au rayonnement du « Made in France » dans les arts culinaires.

Pour la CCFL, facilitatrice sur ce dossier, cet investissement de 42 millions d'euros marque l'aboutissement d'un travail de fond avec les différents services de la Dreal, de l'Etat, de la Région pour que Staub puisse moderniser son usine. C'est un pas de géant pour l'environnement et pour l'avenir industriel de notre territoire. C'est aussi une marque de confiance pour la Flandre Lys, car cela marque un engagement à long terme sur le site de Merville plutôt que délocaliser cette activité industrielle.

Un complexe de padel ouvert à Merville depuis juillet !

C'est l'aboutissement d'un projet né début 2024. Le complexe « Campo Padel » a ouvert ses portes le 27 juillet sur la zone des Petits-Pacaux à Merville.

C'est l'un des sports les plus tendance. Le territoire Flandre Lys n'échappe pas à cette montée en puissance du padel (un dérivé du tennis) et compte désormais un complexe comprenant cinq terrains indoor à Merville dans la zone d'activité économique Les Petits-Pacaux. A l'origine du projet, Camille Barbe, habitante du territoire et figure bien connue du sport local. Cette dernière, face à la demande grandissante et à l'absence de complexe sur le territoire, se lance dans l'aventure du padel.

Après une réunion avec la Communauté de communes Flandre Lys, un terrain lui est proposé à Merville sur la zone d'activité économique. De là, le projet se construit et prend forme avec des travaux ayant débuté en janvier 2026. Un peu plus de six mois plus tard, l'heure est à l'ouverture.

5 terrains et une hauteur de 12 m

Le Campo padel est un équipement premium offrant cinq terrains permettant de pratiquer le

padel dans des conditions idéales de jeu, avec, c'est l'une des spécificités de ce complexe, une hauteur de 12m. De plus en plus, les joueurs de padel cherchent à avoir un maximum de hauteur sous plafond pour permettre un confort de jeu supérieur, avec de l'espace pour défendre, lobber... D'ailleurs, les terrains ont été homologués par la Fédération française de tennis, ce qui permettra d'accueillir des compétitions.

En plus de la partie loisirs et accès au plus grand nombre, le Campo Padel se veut devenir une référence pour l'organisation de compétitions et proposera d'ailleurs un pôle compétition avec entraîneur diplômé.

Autres spécificités du complexe :

- un club house sur deux étages
- une offre team-building
- la possibilité d'organiser des réunions d'entreprises suivies de parties de padel

Campo padel : 16, rue Louis-Blériot · Merville

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 23h, le samedi et dimanche de 9h à 20h

Plus de renseignements :

<https://campopadel.fr>



Qu'est-ce que le padel ?

Né en Espagne et aujourd'hui pratiqué dans le monde entier, le padel connaît une progression spectaculaire en France. Mélange de tennis et de squash, il se joue principalement en double sur un terrain plus compact entouré de parois vitrées.

Facile à prendre en main, il attire aussi bien les sportifs confirmés que les joueurs occasionnels en quête d'une activité ludique et conviviale.

Pass Pass TAD Flandre Lys

une nouvelle offre de Transport à la demande



La Communauté de communes Flandre Lys déploie, en partenariat avec Hauts-de-France Mobilités, une nouvelle solution de transport à la demande adaptée aux besoins des habitants du territoire. Cette offre est intitulée "Pass Pass TAD Flandre Lys". Elle est opérationnelle depuis le lundi 4 mai. On vous explique comment le TAD fonctionne.

Qui peut avoir accès au service TAD Flandre Lys ?

- Ce service de transport à la demande (sauf transport scolaire) est ouvert aux :
- résidents de la CCFL
- travailleurs et étudiants du territoire
- les mineurs (en dessous de 16 ans) devront être accompagné d'un adulte, sauf les enfants en situation de handicap qui pourront accéder seul à ce service à partir de 12 ans
- les personnes à mobilité réduite (véhicule adapté)

La prise en charge

- Pour tour public, l'accès se fera au départ des arrêts matérialisés sur le territoire de la CCFL (d'arrêt à arrêt)
- Pour les + de 75 ans et les personnes à mobilité réduite, l'accès se fera en porte-à-porte

Quels déplacements ?

Vous pourrez effectuer vos trajets du lundi au vendredi de 7h à 19h

Les distances sont encadrées, à savoir jusqu'à 25 km pour les trajets internes classiques (avec un minimum d'1km), sans limite pour les destinations dites incontournables

- Vous pouvez vous déplacer d'une commune à une autre au sein du territoire de la CCFL à partir des points d'arrêts TAD
 - Vous pourrez également vous rendre à l'extérieur de la CCFL pour les arrêts suivants* :
1. Armentières - Centre hospitalier
 2. Armentières - Gare SNCF
 3. Béthune - Gare SNCF
 4. Beuvry - Hôpital Quai 4
 5. Hazebrouck - Gare SNCF
 6. Hazebrouck - Centre hospitalier
 7. Lille - CHU Eurasanté
 8. Lomme - Saint-Philibert

Afin que le plus grand nombre puisse profiter de ce service à la demande, le nombre de trajets est limité à 16 trajets maxi/mois et par personne.

Concrètement, vous pourrez effectuer un maximum de 4 trajets/semaine /personne (en sachant qu'un trajet correspond à 1 aller).

Quels tarifs ?

- 3€ le trajet simple
- 1€ le trajet simple pour le tarif social (pour les demandeurs d'emploi, les allocataires du RSA, les personnes en formation)
- Paiement à bord (espèces ou carte bleue)

Liste des arrêts

Retrouvez l'intégralité des arrêts sur le territoire de la CCFL sur le site cc-flandrelys.fr

+ DE RENSEIGNEMENTS :



Réserver son trajet ?

- La réservation d'une course peut se faire jusqu'à la veille du trajet (avant 16h).
- Avant la 1ère utilisation, je m'inscris au service en contactant le 03 83 73 73 44
- Je réserve mon trajet via la centrale de réservation ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h : 03 83 73 73 44
- Je reçois un SMS de confirmation sur mon téléphone portable
- Un véhicule léger aux couleurs de Pass Pass TAD Flandre Lys vient me chercher à l'arrêt indiqué lors de votre réservation (Merci de vous présenter 5 min avant l'horaire prévu)
- J'achète mon ticket de transport directement à bord du véhicule (en espèces ou en carte bleue)


pass pass

TAD  **FLANDRE
LYS**

Mobilité douce : la CCFL vous aide !

Depuis 2024, la Communauté de communes Flandre Lys (CCFL) propose une aide financière destinée à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les habitants de son territoire.

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'écomobilité et des déplacements doux, la CCFL soutient activement l'usage du vélo en participant au financement de l'achat de VAE. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale visant à encourager l'évolution des modes de déplacement.

Ce dispositif complète les actions déjà mises en place, telles que le service de location de VAE « Velysoo » et le développement des pistes cyclables, dans le but de créer un environnement propice à la pratique du vélo en Flandre Lys. L'aide est cumulable avec celle de l'État, sous conditions de ressources.

Cette aide est exclusivement réservée aux habitants des huit communes de la CCFL. Elle s'applique à l'achat de VAE neufs, homologués et de type urbain, incluant les vélos cargo, pliables et tout chemin. Le dispositif est limité à deux aides par foyer et le versement intervient après l'achat, sur présentation d'une facture.

Montant de l'aide

La CCFL accorde une subvention de 200 €. Ce montant est porté à 300 € pour les personnes ayant loué, ou louant depuis le 15 juillet 2024, un vélo « Velysoo 365 » (150 € par an).

Conditions d'attribution

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de résider sur le territoire de la CCFL, d'être majeur, de compléter le formulaire dédié (disponible auprès du service Environnement de la CCFL) et de fournir l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Adeptes du vélo, du nouveau en Flandre Lys !

La Communauté de communes Flandre Lys (CCFL) poursuit depuis plusieurs années une politique volontariste en faveur du vélo.

Inscrite dans une stratégie plus large de transition écologique et de mobilité durable. Le territoire accélère en 2026 le déploiement de ses infrastructures cyclables, avec une attention particulière portée aux nouveaux tronçons et aux liaisons intercommunales. Le maillage du territoire.

Le tronçon Merville – Lestrem, un projet structurant

Création d'un tronçon de la véloroute de la Lys entre Merville et Lestrem, d'une longueur d'environ 2,5 km. Ce projet présentait plusieurs enjeux majeurs :

- relier deux communes du territoire via un tronçon protégé (sur le site de l'ancienne voie ferrée)
- connecter l'usine Roquette, important bassin d'emplois, aux zones d'habitation

Réalisé en site propre, cet aménagement vise à favoriser notamment les déplacements domicile-travail à vélo. Débutés fin 2025, les travaux sont terminés depuis le mois de mai 2026.

Pour ces travaux d'aménagement, la CCFL a sollicité l'octroi d'une subvention du FEDER à hauteur de 391 495€ HT via le Conseil régional Hauts-de-France dans le cadre de la programmation des fonds européens 2021-2027, objectif stratégie 2, priorité 6, objectif spécifique 2.8.

Pour ces travaux, la CCFL a sollicité l'octroi d'une subvention de l'Etat via la DREAL à hauteur de 156 598€ HT, dans le cadre des Fonds Mobilités activités -Aménagements cyclables.



Le tronçon entre La Gorgue et Laventie

Les travaux de déploiement du schéma directeur vélo en Flandre Lys ont été effectués entre fin 2025 et l'été 2026 dans la rue des Monts sur les communes de La Gorgue et Laventie.

Ils permettent de relier les deux communes via une liaison douce et sécurisée. Ils s'inscrivent dans la continuité du déploiement déjà engagé du schéma directeur vélo sur le territoire, avec une ouverture depuis le mois de juin.

Pour cet aménagement, la CCFL est accompagnée financièrement par l'Etat via le DSIL à hauteur de 150 086 € et par le Département du Nord à hauteur de 300 000 €.

Avec ces nouveaux tronçons, la CCFL confirme son engagement en faveur du vélo. Ce dernier n'est plus seulement un loisir, il devient une véritable alternative pour les déplacements quotidiens.

Une passerelle mobile entre deux territoires

C'est un symbole fort. Un ouvrage d'art permet désormais de relier à vélo et à pied en toute sécurité deux communes, deux territoires, mais aussi deux départements. Un bel exemple de collaboration entre collectivités et de continuité de territoire.

Les travaux de construction et de pose d'une passerelle au niveau de l'écluse de Saint-Venant / Haverskerque ont été effectués en juin. Cet ouvrage d'art a été réalisé en atelier et livré à Haverskerque, à quelques encablures de la Base nautique Flandre Lys, avec des travaux de pose le 25 juin. D'une longueur de 8 mètres et d'une largeur de 3,14 mètres, cette passerelle marque le trait d'union entre les communes d'Haverskerque et de Saint-Venant, entre les intercommunalités de la CCFL et de la CABBALR, mais aussi entre les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Parce que les touristes, les amateurs de randonnées (cyclo et pédestres) ne se soucient pas des limites administratives des collectivités, la passerelle jouera désormais un rôle de continuité et de lien entre les territoires. La pose de cette passerelle répond au schéma directeur vélo de la CCFL, et elle permet également le passage en toute sécurité des piétons et des cyclistes.

Cet ouvrage d'art en acier est équipé de main courante en bois, d'un revêtement anti-dérapant, ainsi que de portillons de chaque côté pour sécuriser les usagers lors des levées de la passerelle mobile.

Opérationnelle depuis le mois d'août, la passerelle mobile est accessible aux cyclistes, aux piétons, aux poussettes.

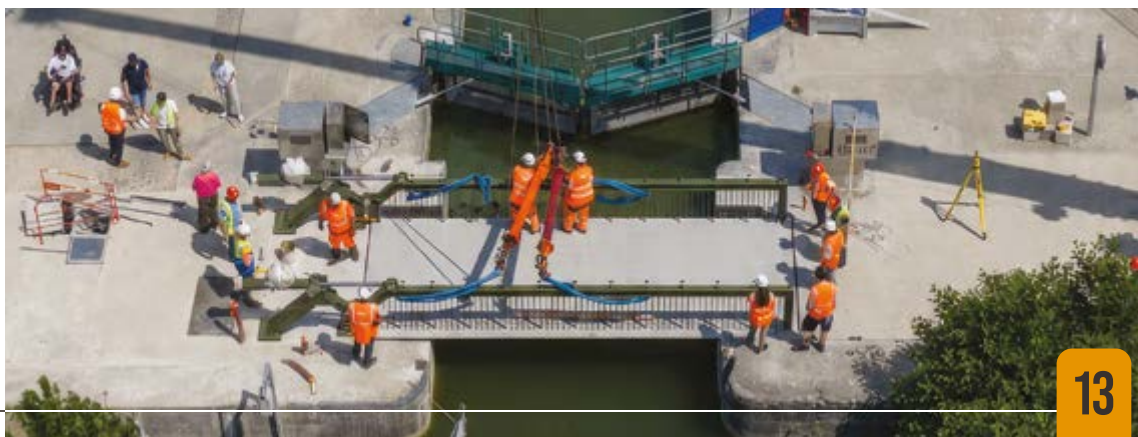


Coût de la passerelle : 450 428€ hors taxes financés à part égale entre la Communauté de communes Flandre Lys et la Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys romane, avec des subventions à hauteur de :

- Région : 90 000 €
- Département du Nord : 148 000 €
- Département du Pas-de-Calais : 80 000 €

Fiche d'identité de la passerelle mobile

- Longueur : 8 mètres
- Largeur : 3,14 mètres
- Hauteur lors de la levée : 8,14 mètres
- Poids : 8 tonnes
- Spécificité : En acier corten, avec levage par double vérins hydrauliques intégrés dans les garde-corps



Du nouveau dans la lutte contre l'habitat non-décent ou insalubre

La Communauté de communes Flandre Lys poursuit sa politique de lutte contre l'habitat non décent et insalubre en mettant en place un nouvel outil, le Permis de louer. A compter du 1er septembre 2026, ce dernier entre en vigueur sur l'intégralité des périmètres listés (www.cc-flandrelys.fr). Cette initiative a été votée par les élus communautaires par délibération du 16 décembre 2025.

Qu'est-ce que le « Permis de louer » ?

Par le biais du « Permis de louer », la CCFL exigera désormais une demande d'autorisation préalable de mise en location (APML) afin de lutter contre les logements non décents ou insalubres, et ce dans les périmètres définis sur les huit communes du territoire.

Tout bailleur qui se trouve dans un périmètre désigné a l'obligation d'effectuer auprès du service Habitat de la Communauté de commune Flandre Lys une demande d'autorisation préalable de mise en location. Le non-respect de l'autorisation préalable (APML) constitue une contravention administrative.

Quel logement est concerné ?

Tous les logements nouvellement mis en location au renouvellement du bail ou au changement de locataire, à l'intérieur des périmètres concernés dans les huit communes membres de la CCFL, à l'exception des logements locatifs sociaux.

Quand ?

La demande d'autorisation préalable de mise en location s'applique depuis le 1er septembre 2026.

Le dossier doit être déposé un mois avant la mise en location du logement



3 étapes :

1/ Le bailleur dépose une demande d'autorisation préalable de mise en location auprès du service Habitat de la CCFL

2/ La décision est rendue dans un délai d'un mois à compter de la réception du dossier complet. Un accusé réception est automatiquement délivré.

Si le dossier est incomplet, un courrier précisant les éléments manquants est adressé au bailleur, qui dispose d'un mois pour les transmettre. Passé ce délai, si le dossier est toujours incomplet, la demande est refusée et le bailleur sera contraint de déposer une nouvelle demande.

3/ L'APML est délivrée pour une durée de 5 ans par logement. A l'expiration de ce délai, le logement doit faire l'objet d'une nouvelle demande APML, même si le locataire n'a pas changé. De surcroît, le logement fait l'objet d'une nouvelle APML à chaque changement de locataire.

Liste des documents à fournir :
voir cc-flandrelys.fr

Contactez le Service Habitat Flandre Lys

500, rue de la Lys
59253 LA GORGUE
Tél. 03 28 50 14 90
apml@cc-flandrelys.fr - www.cc-flandrelys.fr

France services, la proximité au cœur du territoire



France services

Face à des démarches administratives parfois complexes, la France Services Flandre Lys accompagne les habitants avec des solutions concrètes et un suivi personnalisé afin de faciliter leurs démarches et l'accès à leurs droits.

Implantée au Castel de l'Alloeu (4 rue du 11 novembre à Laventie), cette structure offre un point d'accueil unique permettant d'accéder à de nombreux services publics et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

France Services est un dispositif national destiné à rapprocher les services publics des citoyens. Les Conseillers France services Flandre Lys accompagnent gra-

tuitement les usagers dans leurs démarches administratives, qu'il s'agisse de déclarer leurs impôts, de demander une aide au logement, de préparer un dossier de retraite ou encore d'effectuer des démarches liées à l'assurance maladie. L'activité est passée de 2 855 accompagnements en 2022 à près de 7 000 l'an dernier, ce qui confirme l'utilité de ce service et son appropriation par les habitants du territoire.

Sur site, des permanences sont assurées par plusieurs opérateurs nationaux (CAF, CPAM, CARSAT), mais également par des partenaires locaux tels que l'ADIL, MISS-Mutuelle négociée et La Vie Active.

Le dispositif est renforcé en CCFL par un point-justice, qui garantit un accès concret au droit et à l'information juridique.

L'un des principaux atouts de la France Services réside dans

l'accompagnement de proximité proposé aux habitants. Ce soutien est particulièrement précieux pour toutes les personnes rencontrant des difficultés dans leurs démarches administratives.

Au-delà de l'aide administrative, la France Services contribue à renforcer le lien entre les citoyens et les institutions publiques. Véritable porte d'entrée vers les services publics, elle s'impose aujourd'hui comme un acteur essentiel de la proximité et de l'inclusion administrative sur le territoire.

N'hésitez pas à pousser la porte !

D'autres dispositifs France services sont présents sur le territoire :

- LA POSTE_Merville
- Le Bus Bleu du Département 1 fois par mois à Estaires



France Services Flandre Lys
4, rue du 11-Novembre
Laventie

franceservices@cc-flandrelys.fr

Accueil téléphonique pour les permanences et la prise de rdv au 03 76 04 44 30

- Lundi, mercredi : 13h- 17h
- Mardi : 9h-12h / 13h30-16h30
- Jeudi : 9h30-12h / 13h30-18h
- Vendredi : 9h-13h

Depuis septembre 2025, La France Services accueille une permanence de La Vie Active, ce qui permet de renforcer l'offre de proximité en matière de prévention et de prise en charge des situations de violences conjugales et intrafamiliales (Ecoute, information, orientation des victimes de violences intrafamiliales ; mise en place et animation d'outils d'information et de sensibilisation...)

La Fête du vélo revient en Flandre Lys !

Fort du succès des deux premières éditions, la Fête du vélo revient samedi 17 octobre à la base Eolys

Fort du succès des deux premières éditions, la Fête du vélo revient samedi 17 octobre à la base Eolys, avec au programme des animations autour du vélo, mais aussi la présence de prestations autour du vélo et sans oublier pour les plus sportifs le Run'n'Bike (lire ci-dessous).

Fête du vélo en Flandre Lys

📅 Samedi 17 octobre – de 13h à 17h
📍 Base de loisirs Eolys – RD 945 à Lestrem
Gratuit

Run'n'bike, c'est reparti pour un tour !

Le club Flandre Lys Triathlon organise la 2e édition du Run'n'Bike à la base Eolys samedi 17 octobre à partir de 9h.

Le principe de cette course est simple et ludique. Par équipe de 2, les participants vont alterner la course à pied et le vélo sur un parcours balisé sur la base Eolys à Lestrem. Pendant que l'un court, l'autre pédale, puis les rôles s'échangent tout au long de la course. L'an dernier pour la 1ère édition, quelque 190 participants y avaient pris part à la réussite de la première édition.

Différents parcours seront proposés pour rendre la pratique accessible au plus grand nombre, à savoir un parcours S, un parcours L et un parcours XL. En nouveauté cette année, une course dite « Eliminator ».



Avec le Legend, vivez une expérience inclusive pour tous !



Depuis l'été 2026, la Base nautique Flandre Lys a étoffé son offre en faisant l'acquisition d'une nouvelle embarcation 9 places, permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Le Legend, c'est nom. Un bateau électrique de neuf places, conçu pour offrir à chacun le plaisir de la navigation en toute sérénité. Silencieux, confortable et respectueux de l'environnement, il invite à la découverte au fil de l'eau le long de la Lys dans un cadre apaisant et accessible au plus grand nombre.

Parce que le tourisme doit être une expérience ouverte à tous, la Communauté de communes Flandre Lys s'inscrit pleinement dans une démarche d'inclusion et d'accessibilité. Grâce à ses aménagements adaptés, ce nouveau bateau permet d'accueillir les personnes à mobilité réduite dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.



L'accessibilité n'est pas considérée comme un simple équipement complémentaire, mais comme un élément essentiel de l'expérience proposée à bord. Chacun peut ainsi embarquer, participer à la sortie, piloter et profiter pleinement du parcours aux côtés des autres passagers.

Base nautique Flandre Lys :

 Impasse route Nationale
59 660 Haverskerque

Horaires :

Juillet et août : Tous les jours de
10h à 12h et de 13h30 à 19h30

Septembre : Tous les jours de
10h à 12h et de 13h30 à 19h

[HTTPS://MARKETPLACE.AWOO.FR/1024](https://marketplace.awoo.fr/1024)

RÉSERVEZ VOS ACTIVITÉS
EN LIGNE →



Cette approche inclusive favorise la rencontre et le vivre-ensemble. Familles, groupes d'amis, aidants et personnes en situation de handicap peuvent partager les mêmes émotions et les mêmes découvertes dans un environnement convivial, sans distinction ni contrainte particulière. Le Legend contribue ainsi à rendre le tourisme fluvial plus ouvert, plus solidaire et plus respectueux de la diversité des publics. À bord, les barrières s'effacent pour laisser place au plaisir de la découverte, au partage et à la convivialité.

Les atouts de ce bateau Legend :

- Capacité de 9 personnes
- Motorisation 100 % électrique, silencieuse et écologique
- Accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- Une expérience de navigation inclusive et responsable

2 295 votants pour Esperlukids, le prix littéraire pour les plus petits !

La Communauté de communes Flandre Lys a proposé cette année la seconde édition de son prix littéraire pour les enfants de 0 à 9 ans, avec trois classes d'âges (0-3 ans / 3-6 ans / 6-9 ans).

Ce prix intitulé Esperlukids était ouvert de janvier à fin mai 2026 !

Esperlukids, c'est avant tout une sélection de livres adaptés en fonction des catégories. C'est un prix littéraire 100% Flandre Lys ! Les ouvrages émanent désormais d'une sélection d'albums choisis par les bibliothécaires du réseau l'Esperluette en partenariat avec les professionnels de la Petite enfance.

Pour cette 2e édition d'Esperlukids, ce sont 2 295 votants qui ont donné leur coup de cœur littéraire selon leur classe d'âge. L'an dernier, ils étaient 2 305.

Pour rappel, nous avons eu 990 votants pour le prix Tiot Loupiot en 2024.



Résultats par catégorie :

Pour la collection BABY :

- 🏆 C'est quoi ça? : 379 voix
- Drôle de petit oiseau : 83 voix
- Au bout des pieds : 91 voix

Pour la collection MINI :

- 🏆 Mouette et Chouette : 574 voix
- Fichteflou : 286 voix
- Jours scintillants : 114 voix

Pour la collection JUNIOR :

- 🏆 Serpent bleu, serpent rouge : 405 voix
- Le vaillant soldat de plomb au pays des Yokaï : 235 voix
- Les enfants de Madame : 118 voix



La RFID dans les médiathèques : comment ça fonctionne ?

Pour améliorer le service aux usagers, les médiathèques du réseau L'Esperluette modernisent leurs équipements en mettant en place la RFID. Un service moderne et adapté aux usages d'aujourd'hui qui sera opérationnel en septembre.

Qu'est-ce que la RFID ?

La RFID (Radio Frequency Identification) est un système d'identification par radiofréquence. C'est une petite puce électronique, très fine, intégrée dans les documents (livres, CD, DVD...)

Cette puce contient des informations sur le document et peut être lue à distance, sans contact, grâce à un lecteur spécifique qui est présent dans les médiathèques.



À quoi ça sert ?

La RFID permet de simplifier et d'accélérer de nombreuses opérations du quotidien :

- Emprunter plus rapidement
Les usagers peuvent emprunter plusieurs documents en même temps, en les déposant simplement sur une borne automatique.
- Retourner les documents facilement
Les retours se font de manière autonome, en quelques secondes.
- Gagner du temps pour les équipes
Les agents manipulent moins les documents, ce qui leur permet de se concentrer davantage sur les missions d'accueil, de conseil et d'animations

Comment ça se passe pour les usagers ?

Rien de compliqué !

Le fonctionnement reste très proche de ce que chacun connaît déjà :

- Je présente ma carte d'abonné à la borne
- Je pose mes documents sur le lecteur
- Les emprunts sont enregistrés automatiquement

Le tout en quelques secondes, de manière simple et intuitive.



Conteurs en campagne Des histoires à vivre près de chez vous

Pendant plusieurs semaines, conteuses et conteurs invitent petits et grands à voyager à travers des récits drôles, poétiques, fantastiques ou émouvants.

Cette année, douze rendez-vous sont proposés sur le territoire. Une belle occasion de ralentir, de rêver et de partager un moment chaleureux en famille ou entre amis.

Les Apéros-contes

📅 Apéro-conte avec Tony HAVART

Des histoires savoureuses, de l'humour et beaucoup d'imagination pour ouvrir le festival dans une ambiance conviviale. À partager sans modération dès 6 ans.

Dimanche 27 septembre à 11h

📍 Ferme des loisirs - Lestrem

Dimanche 11 octobre à 11h30

📍 Espace Robert HOSSEIN - Merville

Chaque automne, le festival Conteurs en Campagne fait escale en Flandre Lys et transforme salles communales, médiathèques et lieux de vie en espaces d'évasion.



📅 Apéro-conte avec Thomas DUPONT

Contes, sourires et bonne humeur sont au rendez-vous pour un moment accessible à tous. Une invitation au voyage par la seule force des mots. Dès 6 ans.

Dimanche 4 octobre à 11h

📍 Salle paroissiale – Fleurbaix

📅 Apéro-conte avec Adrien LOCIURO

Une nouvelle occasion de se laisser surprendre par des histoires pleines de fantaisie et de tendresse. Dès 6 ans.

Dimanche 18 octobre à 10h

📍 Salle DAENENS – Sailly-sur-la-Lys

📅 Apéro-conte avec Thomas DUPONT

Pour clôturer le festival, un ultime rendez-vous convivial où les histoires se dégustent comme un bon moment partagé. Dès 6 ans.

Vendredi 6 novembre à 18h30

📍 Médiathèque de La Gorgue





 Femme F'âme Flamme
avec Marie-Hélène CANDAES

Un spectacle intense et sensible qui célèbre les forces, les fragilités et les combats des femmes à travers des récits vibrants. À partir de 14 ans.

Lundi 28 septembre à 18h30

📍 Salle Georges FICHEUX – Estaires

 Au nom du Fil avec N. DEMAREY
et P. CARPENTIER

Une création poétique où les histoires se croisent, se nouent et se transmettent comme un fil entre les générations. À partir de 12 ans.

Jeudi 15 octobre à 19h

📍 Salle des fêtes - Haverskerque

 Rue des pétoches avec Annukka
NYYSSÖNEN

Monstres, peurs et courage se rencontrent dans ce spectacle malicieux qui fait frissonner... avant de faire rire ! À partir de 7 ans.

Mardi 20 octobre à 14h30 📍 Salle Georges FICHEUX à Estaires

 Le Cosmorgasme avec Catherine GAILLARD

Un voyage aussi drôle qu'insolite aux confins de l'univers. Une proposition originale mêlant humour, imaginaire et poésie. À partir de 16 ans.

Mercredi 21 octobre à 18h30

📍 Médiathèque de Merville

 Tournicoti avec Catherine GAILLARD

Des histoires qui virevoltent et entraînent les enfants dans un tourbillon de surprises, de jeux et d'émerveillement. À partir de 7 ans.

Vendredi 23 octobre à 10h30

📍 Salle des fêtes de Laventie

 Contes pour petites oreilles avec Elodie MORA

Des récits tendres, rythmés et adaptés aux plus jeunes pour découvrir le plaisir d'écouter et d'imaginer ensemble. À partir de 4 ans.

Mardi 27 octobre à 10h

📍 Ferme des loisirs de Lestrem

 Poucet avec Elodie MORA

Une revisite sensible et captivante du célèbre conte. Une aventure initiatique portée par la force de l'oralité. À partir de 7 ans.

Mardi 27 octobre à 15h30

📍 Ecole de musique de La Gorgue

INFOS PRATIQUES

 Du 27 septembre au 6 novembre

📍 Dans les 8 communes de Flandre Lys

Réservations et programme complet :

www.foyersruraux5962.fr

(rubrique conteurs en Campagne)

En 2026, le RPE fête ses 20 bougies !



Deux décennies d'écoute, de conseils et d'initiatives qui ont permis de faire évoluer l'accueil du jeune enfant au plus près des besoins des habitants.

Créé pour faciliter la vie des parents et soutenir les professionnels de la petite enfance, le RPE est devenu un véritable lieu ressource. Chaque année, de nombreuses familles y trouvent un accompagnement personnalisé pour rechercher un mode de garde, comprendre les démarches administratives ou être orientées dans les premières étapes de la parentalité.

Depuis 20 ans, le Relais petite enfance Flandre Lys accompagne les familles, les assistants maternels et les jeunes enfants du territoire.



Au fil des années, les missions du service se sont élargies. Ateliers d'éveil, temps collectifs, animations itinérantes, conférences, accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels : le RPE s'est imposé comme un acteur essentiel du lien social et du bien grandir sur le territoire. Derrière ces 20 années d'engagement, il y a surtout une équipe de professionnels investis et des partenaires mobilisés au quotidien pour offrir un accueil de qualité aux tout-petits.

À l'occasion de cet anniversaire, nous souhaitons saluer l'ensemble des assistants maternels, des familles et des personnes qui font vivre ce service au quotidien. Leur implication a permis de construire, année après année, un accompagnement humain, moderne et adapté aux réalités des parents d'aujourd'hui.

Rejoignez la chorale intercommunale Flandre Lys !



Vous aimez chanter et avez envie de partager des moments conviviaux autour de la musique ? Rejoignez notre chorale intercommunale Flandre Lys dirigée par la chef de chœur Virginie Esposito et montez sur scène avec des musiciens de talent, en première partie d'un concert dimanche 31 janvier à Estaires.

Avec le soutien des Concerts de Poche, la CCFL vous permet de participer à une chorale intercommunale dont le point d'orgue est la restitution sur scène en première partie du spectacle « PistonsRévolution » par la compagnie Les Lunaisiens et Quatuor Opus 333.

Si vous souhaitez prendre part à cette aventure chorale (qui regroupe entre 70 et 80 choristes amateurs et débutants), vous pouvez prendre attache auprès de Nora Muletier : nora.muletier@concertsdepoche.com

3 créneaux de répétitions sont proposés au choix :

Les lundis, de 17h30 à 18h30

📍 Salle Georges Daenens de Sailly-sur-la-Lys

Les vendredis, de 17h à 18h

📍 La maison des loisirs de Fleurbaix

Les vendredis, de 18h30 à 19h30

📍 Salle de l'école de musique d'Estaires

Les répétitions auront lieu à partir de la semaine du 21 septembre 2026 et jusqu'à la semaine du 25 janvier 2027 (hors vacances scolaires).

Lison, la liseuse Flandre Lys !

Depuis quelques mois, en vous rendant dans vos médiathèques du réseau L'Esperluette, vous avez peut-être remarqué un nouvel outil ludique pour faire découvrir et aimer la lecture à vos enfants. Cet objet a pris le nom de LISON et est une liseuse audio spécialement conçue pour les enfants de 3 à 8 ans, avec des livres sélectionnés par vos bibliothécaires.



LISON permet de découvrir les histoires des livres choisis en médiathèque sans avoir recours aux écrans. C'est une liseuse proposant des histoires audios correspondant aux livres associés. Son utilisation est simple, ludique et interactive. L'enfant écoute ainsi l'histoire audio tout en pouvant tourner les pages des livres à son rythme.

Ce nouvel outil de lecture est consultable dans les médiathèques, mais aussi empruntable avec les livres correspondants. Renseignez-vous auprès de vos bibliothécaires.



Scène ouverte contre les violences faites aux femmes !

La CCFL accueillera le 19 novembre à Lestrem la 2e édition « Scène ouverte » - Mobilisation contre les violences faites aux femmes.



qu'aura lieu cette seconde édition, plus précisément sur la commune de Lestrem (Espace culturel Jean de La Fontaine).

La scène ouverte permet de sensibiliser le public aux violences intrafamiliales à travers l'expression artistique et les témoignages. Elle est ouverte à l'ensemble des formes d'expression artistique et accessible aux artistes amateurs comme confirmés, ainsi qu'aux associations artistiques et culturelles du territoire et des environs.

Les personnes souhaitant se produire devront candidater

La Communauté de communes Flandre Lys est membre du réseau VIF de l'arrondissement de Béthune, qui regroupe 108 communes (100 communes de la CABBALR et 8 communes de la CCFL), ainsi que la Vie Active et la Sous-préfecture de Béthune, qui coordonne des actions de sensibilisation, de prévention et de formation en matière de lutte contre les violences interfamiliales.

Dans ce cadre, le réseau VIF organise chaque année, la semaine du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, une action phare à l'échelle de l'arrondissement de Béthune.

À ce titre a été organisée en 2025, sur la commune d'Isbergues, une scène ouverte. L'évènement a rencontré un franc succès avec plus de 200 personnes présentes. Fort de ce succès, le réseau a souhaité reconduire cet évènement en 2026. C'est sur le territoire de la CCFL

et présenter leur proposition artistique, afin de s'inscrire dans le cadre défini par le réseau VIF et de garantir une approche respectueuse et responsable de la thématique des violences interfamiliales. Pour candidater (avant le 15 octobre 2026), rendez-vous sur le site www.cc-flandrelys.fr

L'évènement permet de :

- De contribuer aux actions de sensibilisation portées par le réseau VIF
- De valoriser l'engagement de la CCFL au sein du réseau
- De renforcer la visibilité des dispositifs d'accompagnement et des partenaires locaux

Scène ouverte du réseau VIF :

jeudi 19 novembre 2026, à partir de 19h
Espace culturel Jean de La Fontaine
(62136 Lestrem) - Entrée gratuite

Les journées du Patrimoine

En  Flandre Lys

édition
2026

Les Fêtes du Patrimoine reviennent du 1er au 27 septembre en Flandre Lys. Au programme : patrimoine industriel, fête médiévale, expositions, concerts, visites guidées et animations familiales dans les communes du territoire.

Programme complet : www.cc-flandrelys.fr

ESTAIRES

 **Samedi 19 septembre**

Mise en lumière du beffroi  centre-ville
Animations à partir de 17 h.
Illumination de l'hôtel de ville à 21 h, suivie d'une soirée DJ.

 **Samedi 26 et dimanche 27 septembre**

Fête médiévale  parc Watine
De 10 h à 18 h.
Camps et ateliers médiévaux avec Tempus Médiélys.



LAVENTIE

 **Samedi 26 septembre**

Escape Run de 10 h à 12 h
 Médiathèque Lavent'ure
Animations au parc Cœur de Ville de 14 h à 16 h
Concert sur l'eau du duo Hyphe à 16 h.

SAILLY-SUR-LA-LYS

La Guinguette des bords de Lys

 **Samedi 19 septembre**  Halte nautique

Concerts : 19 h, Jazz Potes
21 h 15, Vents d'Alloeu.

FLEURBAIX

 **Dimanche 20 septembre**

Le bourg, d'hier à aujourd'hui
Balade commentée suivie du verre de l'amitié
 Maison des Loisirs
Départs à 10 h ou 15 h • Durée : 2 h • Parcours : 1,5 km

LESTREM

Inauguration de la médiathèque et de son micro-musée

Samedi 26 septembre de 14 h à 17 h

 Médiathèque de Lestrem.
Exposition et visite théâtralisée en déambulation par la compagnie Les Baladins.

MERVILLE

Exposition « Le développement industriel de Merville au fil de l'eau »

Du 1er au 26 septembre : exposition réalisée par les Amis du Vieux Merville.

Samedi 19 septembre

10 h à 12 h : parcours pédestre commenté •
Départ Hôtel de Ville
14 h à 16 h : parcours commenté en petit train •
Départ Médiathèque
16 h 30 : célébration des 45 ans des Amis du Vieux Merville • Exposition et verre de l'amitié au  Château Arnould.

LA GORGUE

Patrimoine industriel local

Vendredi 18 septembre

18 h 30 : vernissage de l'exposition photographique participative Votre histoire locale dans le cadre, réalisée par Bertrand Lecomte et Lionel Delalleau  Salle d'exposition de l'A.B.E.S.S.
18 h 30 : notre patrimoine industriel au fil de la Lys, cheminons-cheminées !

Samedi 19 septembre

Fil de soi, spectacle de la Compagnie La Vache Bleue pour les enfants de 3 mois à 3 ans
 Médiathèque / 16 h et 17 h.



Retour en images



Du 8 au 29 avril, les conseillers numériques de la CCFL sont intervenus dans les médiathèques du réseau L'Esperluette pour proposer des ateliers d'animation d'objets lors « Makey Makey ».

L'artiste Waii Waii, dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique (CLÉA) Flandre Lys, a proposé de nombreux ateliers durant sa résidence en Flandre Lys.



L'entreprise Staub à Merville a annoncé le 1er juin un investissement de 42 millions d'euros lors du sommet Choose France. Un investissement pour décarboner le site grâce à une nouvelle fonderie électrique. Une bonne nouvelle pour le territoire de la CCFL et pour les quelque 400 emplois.



Durant le mois de mai, le Relais petite enfance Flandre Lys a proposé aux enfants accompagnés de leurs parents un atelier en extérieur sur le thème des moyens de transport, ici à Laventie.





En mars, une dizaine de personnes ont participé aux ateliers "Remontons le temps" mis en place par le service Santé de la CCFL. Les participants ont pu (re)découvrir de nombreux objets appartenant au passé, au présent et au futur.



Le 23 juin, les maires et élus de la CCFL étaient réunis à l'assemblée générale des syndicats, à la suite de l'annonce du PSE concernant l'entreprise Roquette.

Face à cette situation qui touche de nombreux salariés et leurs familles, ils ont tenu à affirmer une position claire et commune : l'unité, l'écoute et le soutien.

Depuis le 23 avril, la série « Recalé » est diffusée sur la plateforme Netflix. Certaines scènes ont été tournées sur le territoire de la CCFL, à savoir à l'aéroport de Merville-Lestrem et sur la base de loisirs Eolys.



Dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG), plusieurs rencontres spectacles et débats ont eu lieu durant le premier semestre 2026, comme ici en photo à Estaires.



RDV AVEC L'EMPLOI

JEUDI 15 OCTOBRE 2026

9h-12h30

- + DE 20 ENTREPRISES DU TERRITOIRE FLANDRE LYS
- + DE 200 OFFRES D'EMPLOIS PRÉCISES
- + DE 10 000 POSTES À POURVOIR DANS LE DOMAINE DES MÉTIERS DE L'UNIFORME

Complexe sportif Pierre de Coubertin – 5 rue Pierre de Coubertin à La Gorgue